Nations Unies S/PV.8235

Conseil de sécurité

Soixante-treizième année

Provisoire

8235e séance
Mardi 17 avril 2018, à 10 heures
New York

Président :	M. Meza-Cuadra	(Pérou)
Membres :	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Wu Haitao
	Côte d'Ivoire	M. Dah
	États-Unis d'Amérique	Mme Haley
	Éthiopie	M. Woldergerima
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M. Ndong Mba
	Kazakhstan	M. Umarov
	Koweït	M. Alotaibi
	Pays-Bas	Mme Gregoire-Van Haaren
	Pologne	M. Radomski
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Suède	M. Orrenius Skau

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les orateurs suivants à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : J'ai accepté mon affectation en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen et pris mes fonctions le 11 mars. J'ai abordé ce poste empli de gratitude à l'endroit du Secrétaire général pour la confiance qu'il m'a témoignée et du sentiment que j'allais peut-être avoir le privilège de pouvoir quelque chose pour qu'enfin cette grande tragédie prenne fin – un privilège assorti, je l'espère, de l'humilité qui s'impose face à la complexité et à l'urgence du défi.

Dans les jours qui ont suivi, ces sentiments initiaux n'ont fait que se renforcer. J'ai eu la chance de rencontrer un grand nombre de Yéménites venus de tous les partis et de nombreuses organisations civiques, qui m'ont offert leurs conseils. J'ai mobilisé le temps des dirigeants et écouté avec autant d'empressement les points de vue des moins fortunés. Comme toujours, d'après ma propre expérience, ce sont les femmes que j'ai rencontrées qui ont souvent parlé avec la plus grande clarté, mais aussi la générosité nécessaire, de ceux qu'elles craignent et de ceux qu'elles soutiennent.

Les commentaires au sujet du Yémen, comme pour toute autre tragédie internationale, sont nombreux et, malheureusement, souvent acrimonieux. Ce qui se dit concernant le Yémen est, on peut sans doute le comprendre, impitoyable et féroce. Je sais, comme tous ceux ici présents, que la paix devient possible quand nous voyons le bien dans nos ennemis, même si cela ne nous empêche pas de voir clairement les cruautés de la guerre. Le fait que je fasse passer l'écoute des Yéménites et les contacts avec eux avant toutes les autres priorités n'est pas un hasard. Nous savons en effet que le règlement du conflit au Yémen ne peut venir que d'un accord entre ses dirigeants, qui doivent décider de mettre de côté leurs divergences et accepter de les régler non pas par la force, mais par le dialogue et la discussion. Faire passer les Yéménites en premier n'est donc pas seulement la bonne chose à faire au regard de ce qui est juste; c'est aussi le seul moyen d'arriver à la paix.

Au fil de mon expérience dans le règlement des conflits, j'ai appris à prendre les gens au mot – à faire confiance, certes, mais aussi à vérifier. Nous devons avoir confiance dans les assurances qui nous sont données, même si nous savons que l'épreuve ultime, c'est ce qui se passe dans la pratique. Ainsi, lorsque j'entends des paroles positives de la part de tel ou tel chef – qui font souvent instantanément l'objet de la dérision ou du scepticisme de l'autre camp –, ma ligne de conduite est la suivante : prenons ces paroles positives et essayons d'en faire bon usage.

Mon rapport d'aujourd'hui est un rapport préliminaire. Je partagerai ce que je sais, et aussi ce que je crains. J'essaierai également de recenser les signes d'espoir. En effet, j'ai l'intention de présenter au Conseil, dans les deux prochains mois, un cadre de négociation. Il y a de bonnes et de mauvaises nouvelles. Je m'excuse pour ce lieu commun, mais c'est la vérité.

La bonne nouvelle – et c'est mon principal message aux membres du Conseil aujourd'hui – est qu'une solution politique pour mettre fin à la guerre est déjà disponible. Ses contours ne sont pas un secret. Il s'agit entre autres de la fin des combats, du retrait des forces et de la remise des armes lourdes dans des endroits clefs, ainsi que d'un accord sur la mise en place d'un gouvernement inclusif qui rassemble les parties autour d'un consensus sur la construction de la paix. C'est possible. Tous ceux avec qui j'ai parlé, qui incarnent tout le spectre de l'échiquier politique yéménite, m'ont dit que c'est ce qu'ils veulent, et vite, et qu'ils travailleront avec l'ONU pour y parvenir, en ayant conscience que, comme dans tous les accords entre ennemis, des concessions mutuelles devront être faites en conséquence. Qu'il me soit permis toutefois de souligner que le succès des négociations, qui n'est jamais garanti, exigera patience, diligence et bonne foi entre les parties.

J'en suis arrivé à cette conclusion en écoutant les chefs des parties. Je leur ai assuré que ce que le Secrétaire général souhaite et ce que le Conseil exige était aussi ce que tous les Yéménites veulent : un Yémen stable et sûr avec un gouvernement responsable devant ses citoyens. Je sais gré au Président Hadi du temps qu'il m'a consacré, de sa patience et de sa volonté de faire passer les préoccupations de son peuple avant tout. Son gouvernement n'a épargné aucun effort pour faire en sorte que je comprenne les positions qui sont les siennes, ses besoins et sa volonté de s'engager. Je compte sur son soutien, qui est essentiel au succès de cette entreprise.

Je juge également encourageante ma rencontre avec les dirigeants du mouvement Ansar Allah à Sanaa. Ils m'ont assuré que leur mouvement veut la fin de la guerre et qu'ils coopéreront avec l'ONU pour que cela se produise. Ce message m'a été répété au cours des autres rencontres que j'ai eu le privilège d'avoir avec d'autres responsables d'Ansar Allah. Je me félicite de cette attitude constructive. J'ai entendu des points de vue similaires de la part des dirigeants d'un très large éventail de partis politiques yéménites, et je leur en suis également reconnaissant.

Je ne me suis pas encore rendu dans le sud, mais j'ai commencé à rencontrer des groupes de cette région. Le conflit, comme les membres du Conseil peuvent l'imaginer, a entraîné des changements majeurs sur le terrain dans les provinces du sud et a fait ressortir davantage les frustrations et les aspirations de longue date des habitants. Il n'y aura pas de paix au Yémen si nous n'écoutons pas aussi les populations du sud et si nous ne veillons pas à ce qu'elles soient incluses dans les arrangements politiques qui mettront fin à la guerre.

Sans surprise, arrêter une guerre n'est pas du tout la même chose que construire la paix, et cela vaut aussi pour le Yémen. Nous devons d'abord concentrer nos énergies sur la fin de la guerre. Les protagonistes indispensables à cette tâche précise sont tous ceux dont les décisions peuvent contribuer à arrêter la guerre. Je leur ai à tous dit et répété que c'était là la première des tâches à accomplir. Un règlement politique négocié dans le cadre d'un dialogue inclusif entre Yéménites est le seul moyen de faire cesser le conflit au Yémen et de régler de façon définitive la crise humanitaire en cours. À cette fin, toutes les parties au conflit doivent renoncer à poser des conditions préalables aux pourparlers et accorder à mon bureau un accès sans entrave et total à tous les acteurs concernés, comme l'a d'ailleurs demandé le Conseil dans sa dernière déclaration présidentielle sur ce sujet, adoptée en mars (S/PRST/2018/5).

Mais construire la paix sera toujours une tâche plus vaste, qui s'appuie sur les divers précédents et sur une participation plus large. Le dialogue national, qui a donné lieu à une participation civique et à un effort d'inclusion impressionnants, va constituer un précédent d'une importance capitale. L'objectif de la transition devra inclure la réconciliation, qui est le premier aspect exigeant notre attention lorsqu'un conflit prend fin; la révision de la Constitution; et la reconstruction et la remise sur pied des institutions de l'État. L'enjeu est donc de transformer l'État. Pour y parvenir, il faudra la pleine participation de la société civile afin que le processus aille au-delà de la politique et reflète les aspirations de tous les Yéménites.

J'ai indiqué qu'il y avait de bonnes mais aussi de mauvaises nouvelles. Un proverbe dit que l'heure la plus sombre est celle qui vient juste avant le lever du soleil. Espérons que tel soit vraiment le cas. Je n'apprends rien aux membres du Conseil en leur disant que la guerre s'est pour le moins faite plus bruyante et plus présente ces dernières semaines. La multiplication des missiles balistiques tirés en direction de l'Arabie saoudite m'inquiète, et je constate que le Conseil s'est déjà prononcé à ce sujet.

En outre, je suis préoccupé par l'intensification des opérations militaires dans la province de Saada. Les affrontements militaires et les frappes aériennes se sont poursuivis dans de nombreuses autres régions du Yémen, notamment dans les provinces de Sanaa, Taëz, Jaouf, Mareb, Hodeïda, Hajja, Beïda et Lahj. Les affrontements se poursuivent sans changements majeurs sur les lignes de front, mais avec des rapports inquiétants faisant état de pertes civiles. Autre élément d'une grande importance pour nous, des informations non confirmées nous parviennent selon lesquelles il y aurait une intensification des mouvements des forces au Yémen et les opérations militaires intensives annoncées depuis longtemps à Hodeïda pourraient être imminentes. Notre préoccupation est simple, à savoir que n'importe lequel de ces faits nouveaux n'éloigne, d'un seul coup, les perspectives de paix. Je suis convaincu que le danger est réel. Nous devons tous, avec urgence et créativité, trouver des moyens de réduire les risques que ces événements susceptibles de changer la donne ne perturbent et ne fassent dérailler les espoirs très réels que nourrissent la grande majorité des Yéménites.

Le peuple yéménite a désespérément besoin de voir des signes que la guerre prendra bientôt fin. Hormis la nécessité urgente d'un accès humanitaire illimité, comme, j'en suis sûr, Mark Lowcock le mentionnera ultérieurement, il existe d'autres mesures qui pourraient apporter une lueur d'espoir. Par exemple, nous avons, avec les encouragements de dirigeants politiques de tous bords, œuvré pour que l'aéroport de Sanaa soit rouvert au trafic aérien et pour garantir le droit des Yéménites de voyager et de rejoindre leurs familles. Nous sommes également impatients de procéder à la libération et à l'échange de prisonniers. Les deux parties m'ont dit qu'elles souhaiteraient que tous les détenus soient libérés. Je suis très encouragé de l'entendre. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour qu'il en soit ainsi, et nous ferons rapport au Conseil des progrès réalisés.

Nous sommes également très préoccupés par la question des détentions par toutes les parties. Nous savons, sur la base de notre expérience dans d'autres pays, que la détention arbitraire et généralisée de civils en période de conflit armé constitue à la fois une atteinte terrible à leurs droits et un obstacle fondamental au rétablissement d'une société stable et à la réconciliation, qui est essentielle à la paix. Ce sont là d'importantes questions de renforcement de la confiance. Plus important encore est le travail héroïque accompli quotidiennement par les organismes humanitaires au Yémen sous la direction de Mark Lowcock et de ma bonne amie et collègue Lise Grande.

Les membres du Conseil savent mieux que moi l'importance stratégique de la stabilité au Yémen. Elle est primordiale pour son peuple, pour ses voisins et pour l'ensemble de la communauté internationale. Elle ne pourra être instaurée qu'en garantissant un Yémen stable, où il soit enfin possible de se concentrer sur les activités terroristes et de les éliminer, et où la sûreté des couloirs de navigation soit garantie. Cela exige une synergie efficace entre la médiation, dans laquelle j'ai un rôle à jouer, et la diplomatie, dans laquelle le Conseil a un rôle à jouer. La médiation sans l'appui de la diplomatie est vouée à l'échec. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour trouver des accords solides entre les Yéménites, mais c'est aux membres du Conseil et à d'autres États Membres, de temps à autre, de mettre l'opinion internationale au service de ces accords et, à cet égard, l'unité et la détermination du Conseil de sécurité seront déterminantes.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Le Yémen reste la pire crise humanitaire au monde. Les trois quarts de la population, c'est-à-dire plus de 22 millions de personnes, ont besoin de toute urgence d'une aide humanitaire sous une forme ou une autre, notamment les 8,4 millions qui ont du mal à trouver de quoi se nourrir. La crise accable les familles et les institutions et touche désormais presque tous les secteurs et tous les aspects de la vie au Yémen. Avec une action rapide et conjointe, les conditions de vie du peuple yéménite peuvent s'améliorer. Sur le front politique, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, vient de présenter un exposé au Conseil de sécurité.

Les organismes humanitaires ont intensifié leur aide et renforcé leurs capacités au Yémen. L'opération de secours compte parmi les plus vastes et les plus complexes au monde. Cent quatre-vingt-dix partenaires, pour la plupart yéménites, aident des millions de personnes dans des milliers d'emplacements chaque mois. L'année dernière, nous avons augmenté la couverture de l'aide alimentaire, qui est passée de 3 millions de personnes par mois en janvier à plus de 7 millions de personnes par mois en décembre. Pour 2018, le Programme alimentaire mondial prévoit de venir en aide à 10 millions de personnes par mois, et il en est de même pour d'autres secteurs, tels que l'eau, la santé, l'assainissement et d'autres services essentiels.

L'opération humanitaire en cours au Yémen est déjà l'une des plus importantes au monde. Nous avons mis en place cinq centres humanitaires permettant de coordonner l'assistance dans tout le pays, et nous envisageons d'en ouvrir d'autres, notamment à Marib et à Al-Mukalla. Chaque semaine, des dizaines de convois humanitaires, notamment d'aide alimentaire, et des centaines de localités humanitaires spécifiques sont mis à l'abri des combats par les parties au conflit. Nous sommes en mesure d'atteindre la population dans l'ensemble des 333 districts et, dans chaque district, notre but est de recueillir des données sur le nombre de personnes qui bénéficient d'une aide chaque mois.

Ce mois-ci, la Suède, la Suisse et le Secrétaire général ont coprésidé une conférence d'annonces de contributions pour le Yémen. Comme l'a dit le Secrétaire général, cette conférence a été « un succès remarquable pour la solidarité internationale à l'égard du Yémen ». Quarante États Membres et organisations régionales se sont engagés à verser plus de 2 milliards de dollars. Je les remercie de cette générosité. Je tiens en particulier

à saluer le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis de leur contribution de 930 millions de dollars au plan d'aide humanitaire. Cette contribution n'a pas simplement été exceptionnelle; elle a également été prompte, rapide, inconditionnelle et sans affectation particulière, et elle a déjà été entièrement versée.

Toutes les parties au conflit doivent prendre des mesures concrètes pour protéger les civils et faciliter l'accès humanitaire, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire. Sur cette question, le bilan reste mitigé. Il y a eu des améliorations. Les vols et les navires humanitaires des Nations Unies se déplacent avec régularité. C'est un fait positif, mais nous restons vivement préoccupés par les importations commerciales qui arrivent par tous les ports du Yémen, plus particulièrement à Hodeïda et à Salif. Avant la guerre, le Yémen dépendait des importations pour couvrir 90 % de ses besoins en aliments de base et presque l'ensemble de ses besoins en médicaments et en carburant. Les pénuries commerciales et les retards aux ports ont entraîné de fortes hausses des prix des denrées alimentaires et des produits nécessaires aux familles. Sans les ports, le Yémen ne peut vivre. Nous faisons de notre mieux pour qu'ils puissent fonctionner correctement. J'ai le plaisir de confirmer que des mesures sont prises pour renforcer le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui passe au crible les cargaisons commerciales à destination des ports de Hodeïda et de Salif.

Nous encourageons toutes les personnes intéressées à accélérer la normalisation des cargaisons commerciales vers Hodeïda et Salif, ainsi que vers d'autres ports du Yémen. Nous craignons que les compagnies de navigation soient réticentes à entrer dans les eaux yéménites. Les raisons en sont liées aux problèmes de devises et du secteur bancaire, ainsi qu'aux ports, mais il en résulte que les importations de vivres sont insuffisantes. Ce problème doit être réglé. Les hausses de prix, en particulier des denrées alimentaires, contraignent des centaines de milliers de familles démunies à se tourner vers l'aide humanitaire pour survivre.

Par ailleurs, nous sommes préoccupés par le fait que l'aéroport de Sanaa reste fermé au trafic commercial, empêchant ainsi des milliers de patients gravement malades de se rendre à l'étranger pour y recevoir un traitement qu'ils ne peuvent recevoir au Yémen. À plusieurs reprises, le mois dernier, les activités militaires menées à proximité de l'aéroport ont perturbé les vols humanitaires. La semaine dernière, de graves incidents ont éclaté à proximité des emplacements humanitaires qui avaient été mis à l'abri de la guerre. Nous travaillons en étroite collaboration avec toutes les parties pour que ces incidents ne se reproduisent pas.

À l'intérieur du Yémen, les obstacles bureaucratiques imposés par les décideurs à Sanaa nuisent aux opérations de secours. Le personnel humanitaire reste confronté à des retards en matière d'octroi d'autorisations pour les visas et les projets, à des restrictions sur les importations et les dédouanements, ainsi qu'à de longs retards et de longues fouilles aux points de contrôle. Au cours des dernières semaines, certains des médias à Sanaa ont décrit les opérations humanitaires de façon inexacte et injuste, et des membres du personnel humanitaire ont été placés en détention. Nous sommes également préoccupés par l'insécurité dans certaines parties du pays, en particulier dans le sud. Bien que nous ayons un accès partiel à l'ensemble des 333 districts du Yémen, les restrictions et l'insécurité font qu'environ 1,2 million de personnes dans le besoin vivent dans des zones non accessibles aux organisations humanitaires. Tous les obstacles qui empêchent les travailleurs humanitaires d'atteindre les populations doivent être levés.

Nous restons confrontés à d'énormes difficultés. À moins que des mesures ne soient prises immédiatement dans les districts à haut risque, une nouvelle épidémie majeure de choléra menace d'éclater. L'épidémie de choléra et de diarrhée aqueuse de l'année dernière a frappé plus d'un million de personnes. Et les effets de cette épidémie se font toujours sentir aujourd'hui. À l'approche de la saison des pluies, les conditions ayant entraîné son déclenchement sont toujours en place. Tirant les enseignements de l'année dernière, nous mettons tout en œuvre pour y faire face. Les organismes humanitaires sont en train de prépositionner les fournitures, de traiter les sources d'eau avec du chlore et de lancer une campagne de vaccination.

Comme pour les autres problèmes, le succès de l'intervention suppose que le personnel et les fournitures humanitaires puissent avoir un accès sûr, total et sans entrave à tout le Yémen. Nous avons besoin que les importations de carburant soient fiables et prévisibles pour assurer le fonctionnement des hôpitaux et des stations de traitement des eaux. Les fonctionnaires yéménites qui font tant d'efforts pour être prêts à faire face à la crise ont besoin que leurs salaires soient payés.

La plupart du personnel de santé et des agents sanitaires n'ont pas été payés depuis plus d'un an et demi.

L'impact des frappes aériennes, des bombardements et des combats sur la population civile, en particulier dans les provinces d'Hodeïda, de Taëz, de Saada, d'Hadramout et de Hajja, est profondément préoccupant. Des vies civiles sont perdues. L'infrastructure publique est détruite. Les déplacements de population augmentent. Les mines et les restes de guerre freinent la production agricole et l'économie en général, et menacent la vie des civils. Quelque 3 millions de femmes et de filles sont exposées à la violence sexuelle et sexiste.

Comme l'Envoyé spécial, je reste moi aussi très inquiet par les missiles lancés sur l'Arabie saoudite depuis le Yémen. Cela ajoute une dimension supplémentaire à la guerre civile et met de nombreux civils en grand danger. Je tiens à rappeler à toutes les parties qu'elles ont des obligations en vertu du droit international humanitaire. La retenue s'impose pour éviter toute escalade qui exacerberait encore davantage les souffrances de la population.

Même si l'action humanitaire peut faire, et fait déjà, beaucoup, elle ne peut pas résoudre cette crise. Je me fais donc l'écho de l'appel de l'Envoyé spécial qui a demandé à toutes les parties de s'engager véritablement avec l'ONU, sans conditions préalables, afin de parvenir à un règlement négocié solide en vue d'une paix durable.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire des déclarations.

M^me^ Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au nouvel Envoyé spécial et le remercie de son exposé. Je remercie également M. Lowcock pour son analyse et salue nos collègues yéménites.

La situation est désastreuse et il est clair, comme l'a dit l'Envoyé spécial, qu'elle ne pourra être réglée, en fin de compte, qu'au moyen d'une solution politique. Je pense que nous sommes tous d'accord là-dessus. Je considère que les chiffres que le Secrétaire général adjoint a donnés concernant les conséquences humanitaires – en particulier le fait que 8 millions de personnes sont au bord de la famine et qu'un million d'autres risquent d'être frappées par le choléra ou des maladies similaires – sont absolument choquants et devraient inciter le Conseil à agir. Je crois que la communauté internationale doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour permettre à l'Envoyé spécial d'élaborer son plan selon le calendrier qu'il vient de nous décrire. Je salue la clarté et la teneur du plan qu'il a présenté. J'espère que nous pourrons tous, en tant que communauté internationale, user de notre influence pour exhorter les parties à s'engager de bonne foi dans le processus proposé par l'ONU. Bien qu'il ait des conséquences humanitaires tout à fait catastrophiques, ce conflit peut être résolu.

Le Secrétaire général adjoint a dit que pour peu qu'on prenne rapidement des mesures conjointes, nous pouvions voir d'importants progrès. C'est là que nous devons faire porter tous nos efforts. J'espère que le Conseil pourra inciter les protagonistes à accorder à l'Envoyé spécial, à son équipe et aux acteurs humanitaires un accès total et sans entrave au Yémen. À cet égard, les réunions que l'Envoyé a organisées dans la région, y compris à Sanaa avec de hauts dirigeants houthistes, sont particulièrement bienvenues. Je voudrais mettre l'accent sur quelques domaines qui requièrent une action immédiate.

Le Secrétaire général adjoint a mentionné les engagements financiers qui ont été pris, et je reconnais que l'ampleur de la générosité dont ont fait montre l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït est tout à fait remarquable. En ce qui le concerne, le Royaume-Uni a versé 250 millions de dollars pour cette année et l'année prochaine. Je crois que nous savons tous que l'argent, à lui seul, ne suffira pas, et que nous devons faire plus pour acheminer des marchandises commerciales dans le pays. La question des devises me préoccupe tout particulièrement, parce qu'une grande partie des denrées alimentaires et des marchandises acheminées au Yémen provient de sources commerciales. L'aide humanitaire ne peut pas fournir les quantités requises. Les livraisons commerciales doivent pouvoir parvenir dans le pays, et c'est là un aspect vital pour les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement. J'espère que nous pourrons tous trouver un moyen d'appeler à la collaboration à cet égard.

Mon deuxième point concerne l'accès aux zones contrôlées par les houthistes où on observe un grand nombre d'enfants souffrant de malnutrition sévère. La déclaration présidentielle adoptée en mars (S/PRST/2018/5) a souligné l'importance des campagnes de vaccination, comme l'a rappelé le Secrétaire général adjoint.

Troisièmement, je voudrais reprendre à mon compte l'appel à ce que les salaires des fonctionnaires qui ne travaillent pas dans l'armée soient payés. Les familles n'ont pas les moyens d'acheter de la nourriture. Elles n'ont pas les moyens d'acheter des médicaments et la moitié des établissements de santé ont fermé. Tout cela contribue de façon tout à fait superflue à rendre la situation au Yémen encore plus catastrophique.

J'en viens maintenant à la stabilité régionale. Les répercussions du conflit sur la stabilité régionale vont grandissantes, et cela pose un danger. Cela met l'Arabie saoudite en danger et met la population saoudienne en danger. Nous condamnons sans appel les tirs de missiles, y compris l'utilisation de missiles balistiques, que les houthistes continuent de lancer contre des cibles civiles en Arabie saoudite. Viser délibérément des zones civiles est une ignominie. C'est contraire au droit international et au droit international humanitaire. Nous appelons toutes les parties au conflit à respecter leurs obligations découlant du droit international humanitaire. Or, comme l'a indiqué le Secrétaire général adjoint, elles ne le font toujours pas suffisamment.

Je tiens également à souligner que cela pose réellement une menace pour la sécurité nationale de l'Arabie saoudite, ce qui, en retour, alimente la reprise du conflit sur le terrain. Il est donc absolument indispensable, et j'espère que le Conseil pourra y contribuer, que tous les États Membres appliquent pleinement l'embargo sur les armes imposé par le Conseil.

Le Groupe d'experts sur le Yémen, créé par la résolution 2342 (2017), a notamment conclu que des missiles et du matériel d'origine iranienne ont été introduits au Yémen après l'imposition de l'embargo sur les armes destinées à certaines parties. Cela signifie que l'Iran ne respecte pas la résolution 2216 (2015). Nous demandons instamment à l'Iran de cesser toute activité déstabilisatrice et nous encourageons tous les États Membres à user de l'influence qu'ils peuvent avoir pour faire en sorte que cessent les livraisons de ces missiles qui alimentent le conflit au Yémen.

Je tiens à attirer l'attention sur ce qu'a dit l'Envoyé spécial quant au fait que des progrès sont possibles. Nous avons la possibilité de contribuer à mettre fin à ce conflit. C'est là une grande contribution que le Conseil peut apporter à la paix et à la sécurité régionales et internationales à l'heure où il y a tant de problèmes sur tant d'autres questions. Je voudrais terminer en exhortant chacun des membres du Conseil à y mettre du sien pour aider l'ONU et essayer de rétablir la paix au Yémen.

M^me^ Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

La délégation des États-Unis souhaite la bienvenue au Conseil à l'Envoyé spécial Griffiths. Il a accepté une des missions diplomatiques les plus difficiles au monde et nous l'en remercions. Les États-Unis appuient pleinement les efforts qu'il déploie pour trouver une solution politique au conflit au Yémen. Nous nous félicitons tout particulièrement du fait qu'il ait rapidement pris contact avec toutes les parties yéménites concernées. Nous espérons qu'à l'avenir toutes les parties coopéreront avec l'ONU sans conditions préalables.

La situation au Yémen est une question sur laquelle il devrait être facile pour tous les membres du Conseil de sécurité de s'entendre. Le Yémen n'est pas la Syrie. Nous convenons qu'il faut rétablir la paix au Yémen et que la guerre a fait payer un horrible tribut au peuple yéménite. Les services gouvernementaux, comme les écoles, les hôpitaux et l'eau potable, n'existent pratiquement plus.

Ce désordre est l'environnement idéal où des groupes terroristes, tels qu'Al-Qaida et l'État islamique d'Iraq et du Levant, peuvent trouver un refuge sûr et planifier des attaques qui pourraient nous menacer tous. Il est urgent d'instaurer la paix. Toutefois, la promotion de la paix exige également que nous ne récompensions pas les mauvais comportements. L'Iran, et les houthistes en particulier, doivent bien comprendre que nous sommes très sérieux face à leurs activités déstabilisatrices. Ce n'est pas parce que nous recherchons la paix que nous fermons les yeux lorsqu'ils prennent des mesures qui aggravent la guerre.

Pour parvenir à une paix durable au Yémen, l'Iran doit mettre fin à son ingérence et à ses violations de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité. La semaine dernière, les houthistes ont lancé une nouvelle série de missiles balistiques sur l'Arabie saoudite. Fin mars, les débris d'un missile tiré par les houthistes sur la capitale saoudienne ont tué un civil. Nous avions averti plus tôt que ce n'était qu'une question de temps avant que les attaques des houthistes ne fassent des victimes civiles en Arabie Saoudite. Cette prédiction s'est maintenant réalisée.

Chaque jour qui passe, le risque d'un plus grand conflit régional croît. Pourtant, le Conseil de sécurité

n'a pas pris de mesures pour tenir les houthistes et l'Iran responsables des armes qui violent l'embargo sur les armes et la résolution 2216 (2015). Nous sommes tous allés à Washington pour voir nous-mêmes ces missiles et constater que les missiles trouvés en Arabie saoudite provenaient d'Iran. Le Groupe d'experts indépendant et impartial sur le Yémen a ensuite corroboré ce que nous avons montré au Conseil et affirmé le non-respect par l'Iran de la résolution 2216 (2015).

Des preuves existent et elles sont solides. Les houthistes n'ont pas réussi à construire des missiles balistiques d'une portée de plus de 1 000 kilomètres et capables de frapper la capitale saoudienne. L'Iran les soutient. Une mesure du Conseil de sécurité visant à arrêter le flux d'armes vers les houthistes serait un pas en avant vers le règlement du conflit. Les houthistes doivent comprendre que s'ils continuent à utiliser des armes de guerre interdites, la communauté internationale les condamnera d'une seule voix. Les États-Unis appuient la capacité de nos partenaires saoudiens à défendre leurs frontières contre ces menaces. Au Conseil, nous continuerons de faire pression en faveur d'une véritable application du principe de responsabilité.

Les houthistes ne semblent pas prêts d'arrêter leurs tirs de missiles vers l'Arabie Saoudite. Il est impératif que le Conseil de sécurité se réunisse pour dire clairement que de telles provocations sont inacceptables. Nous espérons que toutes les parties, en particulier les houthistes, voient l'arrivée de M. Griffiths comme une occasion de s'engager sur une nouvelle voie. Il est plus que temps que toutes les parties fassent preuve de souplesse dans l'optique d'un véritable règlement négocié. Je soupçonne que si nous pouvions entendre les Yéménites ordinaires, ils enverraient le même message.

L'Organisation des Nations Unies a mis l'accent sur les terribles enjeux humanitaires. Le fait est que 18 millions de Yéménites ne savent pas d'où viendra leur prochain repas. Quelque chose doit changer. C'est pourquoi les États-Unis soulignent une fois de plus que toutes les parties doivent faire davantage pour élargir l'accès afin que les biens commerciaux et l'aide humanitaire parviennent au peuple yéménite. Nous faisons ce que nous avons à faire. Nous avons financé quatre grues mobiles pour le port de Hodeïda, ce qui devrait augmenter le flux de marchandises transitant par le port. Les États-Unis appuient également le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen, un outil qui devrait permettre de contrer la menace que constitue la contrebande d'armes, tout en aidant les navires ayant une cargaison légitime à atteindre le Yémen. Il est vital que le port de Hodeïda reste ouvert au trafic commercial et humanitaire, et nous apprécions les mesures prises par les parties pour assurer le fonctionnement du port. Outre l'accès au port, les travailleurs humanitaires devraient pouvoir se déplacer librement dans tout le pays afin d'apporter l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin.

Les États-Unis se sont également joints aux donateurs pour prendre des mesures visant à répondre à la crise humanitaire. Nous avons annoncé l'octroi d'une aide humanitaire de près de 87 millions de dollars au Yémen au cours du présent exercice budgétaire. Nous félicitons l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis en particulier d'avoir contribué près d'1 milliard de dollars à l'action humanitaire des Nations Unies.

Tant que la guerre se poursuit, les parties doivent faire attention à la manière dont elles planifient et mènent leurs attaques afin de réduire les souffrances humaines sur le terrain. Nous avons demandé à toutes les parties de prendre des mesures appropriées pour atténuer le risque de faire des victimes civiles et des dommages aux infrastructures civiles. Les États-Unis s'efforcent de fournir un appui à la coalition dirigée par l'Arabie saoudite, tout en réduisant au minimum le nombre de victimes civiles. Les houthistes doivent mettre fin à leurs bombardements aveugles et veiller à ce que l'aide humanitaire soit acheminée sans détournement ni retard. La guerre au Yémen est à un tournant décisif. Nous avons un nouvel Envoyé, qui est prêt à promouvoir la paix.

Le Conseil de sécurité peut prendre des mesures pour faire face aux provocations que constituent les tirs de missiles balistiques des houthistes, pour promouvoir l'accès humanitaire et pour appuyer la reprise des pourparlers. Tels sont les objectifs que nous devrions tous partager. En tant que Conseil de sécurité, nous ne devrions donc pas hésiter à prendre des mesures pour y parvenir. Cela signifie ne pas avoir peur de désigner nommément les houthistes et leurs protecteurs iraniens dans les futures résolutions. Cela signifie qu'il faut s'appuyer sur les parties pour négocier de bonne foi dans le cadre du processus des Nations Unies. Cela signifie qu'il faut répondre généreusement aux appels humanitaires de l'ONU et continuer d'exiger un accès humanitaire sans entrave. Si nous faisons tout cela, nous pourrons jeter les bases d'un règlement politique durable.

M. Orrenius Skau (Suède) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par souhaiter la bienvenue,

au Conseil de sécurité à l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, dans ses nouvelles fonctions et le remercier de son exposé très clair ce matin. Nous partageons sa profonde préoccupation au sujet des risques d'escalade. Toutefois, nous voyons aussi les possibilités qu'il a décrites. Comme il l'a souligné, au Yémen, les enjeux sont élevés, qu'il s'agisse de la situation humanitaire, de la stabilité régionale ou de la propagation du terrorisme. J'aimerais l'encourager à continuer de tendre la main à ces femmes fortes auxquelles il a fait référence. Il est clair pour nous que la participation active des femmes au processus de paix sera décisive. Je tiens également à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, pour son exposé, ainsi que pour les efforts qu'il déploie pour faire face à la situation humanitaire au Yémen et veiller à ce qu'elle demeure une priorité de notre ordre du jour et de celui de la communauté internationale.

Je me concentrerai sur deux points dans mon intervention : premièrement, la situation politique et la nécessité d'appuyer fermement la reprise d'un processus politique dirigé par l'ONU; et, deuxièmement, la situation humanitaire et la nécessité de mettre en œuvre la Déclaration du Président de mars 2018 (S/PRST/2018/5).

Premièrement, s'agissant de la situation politique, la nomination de l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, est l'occasion de relancer le processus politique au Yémen. Il est indispensable que le Conseil s'unisse maintenant pour accorder tout son appui à l'Envoyé spécial et que nous nous attachions à saisir cette occasion. Les membres du Conseil et les acteurs régionaux doivent maintenant user de toute leur influence pour faire en sorte que toutes les parties coopèrent de bonne foi et sans conditions préalables avec l'Envoyé spécial et le processus dirigé par l'ONU.

Nous encourageons les parties à aller de l'avant rapidement en ce qui concerne les mesures de confiance, notamment celles ayant trait à l'aéroport de Sanaa et à la libération des prisonniers. Il semble également évident que la question du Sud devra être abordée dans ces discussions.

M. Griffiths a très bien commencé sa tâche difficile. Nous sommes encouragés par la visite qu'il a déjà effectuée au Yémen et dans la région, et nous appuyons pleinement les efforts visant à poursuivre des consultations larges et inclusives. Un accès complet et sans entrave à toutes les parties concernées au Yémen est essentiel.

S'agissant de la situation humanitaire, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité, le 15 mars, une déclaration du Président (S/PRST/2018/5) qui reconnaît l'ampleur des besoins humanitaires et les mesures immédiates qui doivent être prises pour alléger les souffrances du peuple yéménite. Ces mesures sont fondées sur l'obligation des parties de respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme.

Mais malheureusement l'application de cette déclaration énergique et claire du Conseil fait clairement défaut. Les restrictions, les retards et l'incertitude dans les ports, comme Hodeïda et Salif, entravent les importations de produits humanitaires et commerciaux. Les retards et les obstacles au processus de dédouanement des navires du mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen persistent et ont un effet dissuasif sur les compagnies maritimes privées.

Même lorsque les fournitures parviennent au pays, l'accès à l'intérieur du pays demeure un sérieux défi en raison des nombreux obstacles bureaucratiques et des nombreux points de contrôle. À ce jour, aucune évacuation humanitaire, même pour un traitement d'urgence, n'a été autorisée via l'aéroport de Sanaa. Les frappes visant les civils et l'infrastructure civile se poursuivent de la part de toutes les parties.

Nous avons aussi constaté une reprise des attaques aux missiles visant l'Arabie saoudite depuis le territoire tenu par les houthistes. Notre Ministre des affaires étrangères les a fermement condamnées. Manifestement, les violations du droit international humanitaire se poursuivent, et l'on a toujours pas établi les responsabilités pour ces violations. Le moment est venu de passer de la parole aux actes s'agissant de la question au Yémen. Le moment est venu pour le Conseil d'exiger que ces décisions soient pleinement mises en œuvre. Le moment est venu de dialoguer activement et d'urgence avec les parties et de veiller à ce que l'appel du Conseil est entendu.

Fin mars, l'Envoyé spécial de la Suède pour le Yémen, l'Ambassadeur Peter Semneby, s'est rendu à Sanaa et à Aden, où il a rencontré des représentants du Gouvernement yéménite, des houthistes, du Congrès populaire général et du Conseil de transition du Sud. Il a aussi rencontré des représentants d'organisations internationales, régionales et locales et de la société civile, ainsi que des déplacés et autres victimes du conflit. Durant sa visite, l'Ambassadeur Semneby a exhorté les

parties à participer au processus politique menée par les Nations Unies et à respecter le droit international humanitaire, notamment à protéger les civils et à lever toutes les entraves à l'assistance humanitaire. La déclaration présidentielle adoptée par le Conseil est une bonne base pour de telles discussions et devrait être utilisée par tous les membres du Conseil. Malgré les difficultés, qui sont nombreuses et bien connues, les parties ont, lors de ces réunions, fait montre de même volonté accrue de participer au processus mené par les Nations Unies, dont M. Griffiths a parlé ce matin. Il nous faut faire fond sur cette dynamique.

En tant que l'un des coorganisateurs de l'événement de haut niveau pour les annonces de contributions pour le Yémen qui a eu lieu à Genève le 3 avril, nous voudrions nous joindre à M. Lowcock pour remercier tous les bailleurs de fonds qui y ont participé à cette rencontre, au cours de laquelle des contributions de plus de 2 milliards de dollars ont été annoncées en faveur du plan d'aide humanitaire pour le Yémen. Les engagements pris par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis contribueront grandement à la mise en œuvre du plan d'intervention d'urgence des Nations Unies. Nous demandons maintenant à tous les bailleurs de fonds à faire leurs versements dès que possible. La réunion-débat sur l'accès humanitaire, qui a été partie intégrante de la conférence, a montré clairement combien il est difficile pour les institutions des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires d'opérer au Yémen. Il est clair que sans le règlement de cette question fondamentale, les fonds levés ne pourront pas parvenir aussi efficacement qu'il le faut à ceux qui en ont besoin.

En conclusion, la déclaration présidentielle du 15 mars a été la plus robuste de toutes celles que nous avons adoptées à ce jour sur la situation humanitaire au Yémen. Elle reflète l'urgence sur le terrain; mais, plus d'un mois s'est écoulé depuis et cette urgence demeure. Nous devons tout mettre en œuvre pour garantir sa mise en œuvre et, dans le même temps, appuyer l'Envoyé spécial. La situation est désespérée au Yémen et exige une attention plus grande de la part de la communauté internationale, et le Conseil doit encore redoubler d'efforts dans les semaines et les mois qui viennent pour apporter un appui uni.

M. Delattre (France) : Je tiens d'abord à remercier Martin Griffiths pour cet exposé très précis et éclairant, et pour son évaluation initiale des démarches nécessaires à la relance des négociations politiques, dans le contexte difficile que nous connaissons. Je voudrais assurer l'Envoyé spécial du Secrétaire général du plein soutien et de toute la confiance de la France. Je remercie également Mark Lowcock pour son exposé, qui montre combien la situation reste préoccupante au Yémen, et pour ses efforts.

J'insisterai aujourd'hui sur trois points : l'intensité croissante du conflit yéménite et l'impact régional de la crise; la dégradation continue de la situation humanitaire; et la nécessité de relancer le processus politique.

Nous avons tous à l'esprit la gravité de la situation au Yémen. La France ne cesse d'appeler les parties à reprendre le chemin des négociations sous l'égide de l'ONU sans préconditions, parce que, comme nous le savons tous, il n'y a pas solution militaire au conflit. Nous insistons également sur l'urgence de faire taire les armes.

Dans ce contexte, les nouveaux tirs de missiles contre l'Arabie saoudite sont inacceptables et doivent cesser. Outre la gravité de ces tirs indiscriminés et leurs conséquences sur la sécurité et la stabilité régionales, ils éloignent la perspective d'une issue politique au Yémen. Nous avons à plusieurs reprises fait part de notre préoccupation face aux tirs de missiles balistiques houthistes sur l'Arabie et la mer Rouge, et les avons condamnés. Nous appelons les parties à l'apaisement, dans un contexte régional extrêmement tendu. Soyons bien conscients aussi que la poursuite du conflit ne profite qu'aux groupes terroristes, qui se nourrissent du chaos pour se renforcer et étendre leur présence. C'est un élément important et qui doit nous unir.

Les premières victimes de ce conflit sont les civils, dans un contexte où la situation humanitaire continue de se dégrader. Cette crise humanitaire compte parmi les plus graves au monde. Nous avons salué à plusieurs reprises l'annonce du plan humanitaire de la Coalition, qui est une étape positive et encourageante. Nous nous félicitons aussi de l'adoption de la récente déclaration présidentielle S/PRST/2018/5, qui définit la feuille de route humanitaire. Enfin, la conférence des donateurs, qui s'est tenue au début de ce mois à Genève, a permis la mobilisation d'environ 2 milliards de dollars pour le plan d'aide humanitaire de l'ONU pour cette année. Il s'agit d'un très bon résultat, même si le fossé n'est pas encore totalement comblé.

Dans ce contexte, l'accès de l'aide humanitaire demeure notre principale préoccupation. Il est crucial que toutes les parties garantissent un accès rapide,

sûr et sans entraves pour l'aide humanitaire et les approvisionnements commerciaux aux populations qui en ont besoin. Tous les accès portuaires et aéroportuaires, y compris les ports d Hodeïda, de Salif et l'aéroport de Sanaa, doivent être pleinement assurés et maintenus ouverts. Nous nous félicitons à cet égard du plan de renforcement du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, qui doit raccourcir le temps d'attente des navires commerciaux. Il est essentiel que les approvisionnements couvrent tous les besoins, qu'il s'agisse de nourriture, de médicaments ou d'essence. Le taux de couverture actuel est encore insuffisant, en effet, notamment pour le carburant.

Une priorité de premier plan est aussi d'assurer le plein respect du droit international humanitaire pour protéger les populations civiles et les personnels humanitaires et médicaux. Les parties doivent respecter les zones et les périodes réservées à l'arrivée des approvisionnements et du personnel humanitaire et médical. Je pense notamment à l'aéroport de Sanaa.

Nous restons préoccupés par la situation des déplacés, et spécifiquement par la vulnérabilité de plus de 3 millions de femmes exposées aux risques de violences sexuelles, ainsi que par la menace d'une nouvelle épidémie de choléra et de diphtérie dans les mois qui viennent. Les parties doivent aider l'ONU à répondre à ce danger dans les régions à risques.

La France restera pleinement mobilisée pour améliorer concrètement la situation de la population yéménite. Le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé qu'une conférence humanitaire sur le Yémen se tiendrait d'ici l'été à Paris, pour lancer de nouvelles initiatives en faveur des populations civiles, et mieux les protéger des violations du droit international humanitaire. Nous souhaitons naturellement être en contact étroit avec l'Envoyé spécial Martin Griffiths, mais aussi, bien sûr, avec Mark Lowcock, l'équipe du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que les agences compétentes des Nations Unies pour la bonne préparation de cette conférence.

Dans ce contexte critique, nous devons, en parallèle de notre engagement sur le volet humanitaire, rester plus que jamais mobilisés pour soutenir une nouvelle dynamique politique, seule issue durable à ce conflit. L'arrivée de M. Martin Griffiths donne l'opportunité à toutes les parties de se réengager sérieusement sans préconditions dans les négociations. Pour mener à bien sa mission, l'Envoyé spécial doit impérativement avoir accès à toutes les régions et à tous pays où il souhaite se rendre, sans qu'aucune partie n'empêche ou ne menace ses déplacements.

Dans le même esprit, nous devons continuer à transmettre aux acteurs régionaux un message clair sur la nécessité de jouer un rôle responsable et constructif au Yémen. Nous pensons que tous peuvent contribuer à une solution. Notre objectif commun doit rester de parvenir à une cessation durable des hostilités et d'encourager les parties, en soutien à la médiation des Nations Unies, à renouer le dialogue en vue d'un accord politique global et inclusif, dans le respect de l'intégrité territoriale du pays.

Enfin, l'unité du Conseil est d'une importance essentielle, et nous avons, chacun d'entre nous et collectivement, un rôle à jour à cet égard. Le soutien fort et uni de la communauté internationale est en effet primordial pour pousser les parties à reprendre le chemin du dialogue. Malgré l'ampleur des difficultés que nous connaissons, il existe aujourd'hui un alignement encourageant des planètes qui peut créer une opportunité historique de mettre un terme au conflit yéménite. Sachons créer ensemble les conditions d'une telle issue, en appui à l'Envoyé spécial. Les membres du Conseil peuvent être assurés de l'engagement résolu de la France en ce sens.

M^me^ Gregoire Van Haaren (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Le Royaume des Pays-Bas tient en premier lieu à exprimer ses sincères remerciements aux deux intervenants, l'Envoyé spécial du Secrétaire général, Martin Griffiths, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, pour leurs exposés très clairs et détaillés. Je saisis également cette occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Griffiths au Conseil de sécurité et pour réitérer notre plein appui à ses efforts.

Je mettrai aujourd'hui l'accent sur trois aspects : le processus de paix, la crise humanitaire persistante et la nécessité de régler les problèmes économiques du Yémen.

Premièrement, en ce qui concerne le processus politique, l'année 2018 pourrait s'avérer cruciale. La nomination d'un nouvel envoyé offre la possibilité de relancer le dialogue – un dialogue qui est désespérément nécessaire alors que le conflit est entré dans sa quatrième année. Il appartient aux parties au conflit de saisir ces occasions sans imposer de conditions préalables.

Nous condamnons les tirs incessants de missiles balistiques par les houthistes, et nous appelons toutes

les parties au conflit à s'abstenir de prendre des mesures qui pourraient provoquer une nouvelle escalade. Nous nous félicitons des nombreux contacts pris par l'Envoyé spécial durant les semaines qui ont suivi sa prise de fonctions, durant lesquelles il s'est entretenu avec des Yéménites représentant toutes les parties au conflit, ainsi qu'avec les pays de la région. Je me félicite plus particulièrement ce qu'a dit l'Envoyé spécial en ce qui concerne les femmes dans le cadre de ces activités. Nous appuyons fermement cette approche sans exclusive et appelons toutes les parties à garantir le plein accès de l'Envoyé spécial.

En l'absence d'un cessez-le-feu, l'impact des hostilités sur les civils reste un motif de profonde préoccupation. Des violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire sont trop souvent signalées. Nous lançons un nouvel appel urgent au plein respect du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit. Alors que la guerre se prolonge, la nécessité de garantir la responsabilisation est de plus en plus pressante. Sans cela, un règlement politique négocié a peu de chances de durer.

Deuxièmement, en l'absence d'un règlement politique, nous appelons l'attention du Conseil sur la crise humanitaire. Les 2 milliards de dollars promis à la conférence humanitaire de Genève constituent une avancée dans la bonne direction. Nous accueillons avec satisfaction le versement rapide d'une généreuse contribution de près d'un milliard de dollars par le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Nous appelons tous les États Membres à suivre cet exemple et à verser leurs contributions aussitôt que possible.

Dans le même temps, les annonces de contributions n'ont guère de sens si l'accès n'est pas garanti. Nous appelons à la pleine mise en œuvre de la déclaration présidentielle du 15 mars (S/PRST/2018/5), en particulier de l'appel sans ambiguïté du Conseil en faveur de l'ouverture totale et durable de tous les ports du Yémen aux importations à caractère humanitaire et commercial. Il est profondément préoccupant que les importations commerciales ne soient toujours pas revenues au niveau qui était le leur avant l'imposition du blocus en novembre 2017. Au début de cette année, 8,4 millions de personnes souffraient d'une insécurité alimentaire aiguë et elles étaient exposées au risque de famine, soit une augmentation de 24 % depuis 2017.

Le mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen a un rôle crucial à jouer dans le rétablissement de la confiance des partenaires commerciaux qui sont restés au loin depuis le début du blocus. Nous appuyons pleinement ce mécanisme et nous saluons les mesures mises en place récemment en vue de régler ce problème. Il est tout aussi important que les marchandises acheminées au Yémen parviennent aux personnes qui en ont le plus besoin. Il est essentiel de garantir un accès sans entrave dans tout le Yémen, et les obstacles bureaucratiques superflus doivent être éliminés par toutes les parties.

Ma troisième observation porte sur l'économie. Le Yémen ne peut survivre en se contentant de l'aide humanitaire. Du fait de l'inflation et des pertes de revenu qui touchent de nombreux Yéménites, l'accès aux fournitures commerciales disponibles est en chute libre. Il est essentiel que les salaires de la fonction publique soient payés dans tout le pays – non seulement pour assurer un revenu à des millions de Yéménites dans le besoin, mais également pour permettre la reprise des services publics essentiels, en particulier dans les secteurs de la santé et de l'assainissement. À l'approche de l'été, la menace d'une nouvelle épidémie de choléra accentue l'urgence de ce problème.

Pour terminer, les mesures suivantes doivent être prises par toutes les parties au conflit. Une nouvelle escalade doit être prévenue. Les parties doivent se mettre en rapport avec le nouvel Envoyé spécial sans conditions préalables. Un accès humanitaire et commercial total et durable doit être garanti vers le Yémen et à l'intérieur du pays entier. Il est urgent de recommencer à payer les salaires et de rétablir les services publics. Après plus de trois années de conflit, le peuple yéménite mérite que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir.

M. Alotaibi (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à renouveler mes félicitations à M. Martin Griffiths pour sa nomination au poste d'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Je lui souhaite plein succès, ainsi qu'à son équipe. Nous remercions M. Griffiths et le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, de leurs exposés précieux et importants sur l'évolution de la situation humanitaire et politique au Yémen.

Je vais mettre l'accent sur trois aspects essentiels : l'évolution de la situation politique et sécuritaire, la situation humanitaire et le message que le Conseil de sécurité doit adresser.

En ce qui concerne l'évolution de la situation politique et sécuritaire, M. Griffiths vient de nous parler

des résultats d'une certain nombre d'entretiens qu'il a eus avec les parties yéménites depuis qu'il a pris ses fonctions d'Envoyé spécial. Nous appuyons pleinement ses efforts et l'action que mène l'ONU pour régler le conflit au Yémen par des moyens pacifiques.

L'État du Koweït est convaincu qu'il n'existe pas de solution militaire ou humanitaire pour le Yémen. La solution devra être politique et fondée sur trois références politiques – l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe, le résultat du dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). En outre, nous accueillons avec satisfaction la déclaration publiée le 19 mars par le Bureau de M. Griffiths, dans laquelle ce dernier fait part de sa volonté de relancer le processus politique entre les parties yéménites sur la base de ces trois références et de mener à bien les consultations, notamment les consultations qui se sont déroulées au Koweït en 2016 et durant lesquelles les deux parties étaient sur le point de signer un accord qui aurait mis fin aux hostilités et aux souffrances du peuple yéménite.

Sur le plan sécuritaire, les attaques délibérées commises par les houthistes dans des zones peuplées en Arabie saoudite montrent que les houthistes défient la volonté de la communauté internationale et s'opposent à un règlement politique qui mettrait un terme aux souffrances des Yéménites. Nous condamnons à nouveau avec la plus grande fermeté l'utilisation de missiles balistiques contre l'Arabie saoudite, les menaces à l'encontre des pays voisins et les menaces visant les transports maritimes à Bab-Almandab, dans la mer Rouge. Tous ces aspects menacent la paix régionale et internationale. Nous appuyons toutes les mesures que prévoit de prendre le Royaume d'Arabie saoudite pour protéger sa sécurité et sa stabilité.

Le Conseil de sécurité a également adopté une position très claire, explicite et unifiée en condamnant les tirs de missiles balistiques contre le Royaume d'Arabie saoudite. La déclaration présidentielle du 15 mars (S/PRST/2018/5) condamne dans les termes les plus forts les attaques au missile balistique. Par la suite, le 28 mars, le Conseil a publié un communiqué de presse (SC/13270) dans lequel il a condamné énergiquement les attaques au missile balistique perpétrées contre plusieurs villes d'Arabie saoudite, dont Riyad, la capitale, et exigé qu'il y soit mis fin. En réponse, les houthistes n'ont fait, comme par défi, que continuer à lancer des missiles, ce qui montre une fois de plus qu'ils ne sont pas sérieux. Ils ont opté pour l'escalade militaire et la violence, et non pas pour la paix et le dialogue. Nous rappelons que tous les États Membres doivent respecter l'embargo sur les armes conformément à la résolution 2216 (2015).

Pour ce qui est de la situation humanitaire, nous nous félicitons des résultats de la conférence des donateurs sur la situation humanitaire au Yémen, qui s'est tenue à Genève et était organisée par l'ONU, la Suisse et la Suède. La conférence a permis de recueillir des contributions s'élevant à 2 milliards de dollars. Lors de cette conférence, l'État du Koweït s'est engagé à fournir 250 millions de dollars d'aide humanitaire au Yémen. Nous appelons les membres à respecter ces engagements compte tenu des besoins humanitaires urgents dans le pays. Nous nous félicitons également de la contribution conjointe d'1 milliard de dollars annoncée par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, ainsi que des généreuses contributions du Royaume-Uni et d'autres pays. Nous espérons que ces contributions amélioreront la situation humanitaire au Yémen cette année.

En ce qui concerne le message du Conseil de sécurité, celui-ci doit rester uni et ferme face à la crise au Yémen. Il doit envoyer un message clair à toutes les parties au Yémen, en particulier aux houthistes, à savoir qu'elles ne peuvent pas continuer à défier les résolutions du Conseil de sécurité et le droit international et qu'elles doivent s'engager dans le processus politique. Il est inacceptable de faire passer les intérêts personnels et les ambitions politiques avant les intérêts d'un peuple tout entier. Il est également inacceptable que des missiles balistiques continuent d'être lancés contre les pays voisins, menaçant les navires qui traversent le détroit de Bab el-Mandab et la mer Rouge. Il s'agit là d'une grave menace pour la paix et la sécurité régionales et internationales.

La solution idéale à la crise doit être centrée sur les trois points de référence que j'ai mentionnés et doit garantir l'unité, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen et le respect de son ordre constitutionnel. Toute ingérence dans les affaires intérieures du Yémen doit être rejetée. Cela a été affirmé lors du sommet arabe qui s'est tenu en Arabie saoudite il y a quelques jours. Nous exhortons les parties prenantes yéménites à collaborer avec l'Envoyé spécial à cet égard.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je m'associe aux félicitations adressées à l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, à l'occasion de son premier exposé au Conseil. Je le remercie de son rapport initial et lui exprime notre volonté de lui apporter notre plein appui

ainsi qu'à sa mission. Je remercie également le Secrétaire général adjoint, M. Mark Lowcock, pour son exposé.

Nous saluons la contribution remarquable du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), en particulier pour avoir fourni davantage de fournitures médicales, ainsi que des services et des interventions chirurgicales vitaux. Le Kazakhstan réitère son soutien à l'engagement généreux manifesté par l'OCHA et d'autres organisations humanitaires pour soulager les souffrances du peuple yéménite dans les circonstances actuelles difficiles. Depuis le début du mois, les partenaires humanitaires ont fourni une aide d'urgence à environ 60 000 personnes. Plus de 2 millions de personnes, dont 90 % ont fui leur foyer il y a plus d'un an, sont toujours déplacées dans le pays en raison du conflit. Il faut accroître l'aide humanitaire d'urgence et assurer un accès sans entrave à toutes les régions du Yémen. Nous rappelons que toutes les obligations découlant du droit international humanitaire doivent être respectées et que toutes les parties doivent assumer la responsabilité d'atténuer la situation humanitaire en coopérant pleinement avec l'ONU et les organisations humanitaires compétentes.

Il convient de noter la campagne de vaccination à grande échelle contre la propagation de la diphtérie au Yémen, menée par l'OMS, l'UNICEF et les autorités sanitaires. Cette campagne visait près de 2,7 millions d'enfants âgés de 6 semaines à 15 ans dans 11 gouvernorats. Au 1er mars, le Programme alimentaire mondial avait fourni une aide alimentaire d'urgence à plus de 6 millions de personnes et de l'eau potable à près de 2 millions de personnes en réhabilitant les systèmes d'approvisionnement en eau en milieu urbain et les programmes d'approvisionnement en eau en milieu rural, et près de 375 000 des personnes déplacées les plus vulnérables ont reçu de l'eau.

Ma délégation se félicite de la décision de la coalition de maintenir ouverts tous les principaux ports du Yémen, y compris Hodeïda et Salif, afin de permettre l'accès sans restriction aux cargaisons humanitaires et commerciales, comme c'était le cas auparavant lorsque le Yémen importait 90 % de ses denrées alimentaires de base. Il est absolument essentiel pour l'aide humanitaire de maintenir le flux de ces importations.

Au plan politique, nous sommes alarmés par la reprise des hostilités au Yémen, en particulier dans le gouvernorat d'Hodeïda au sud du Yémen, qui se trouve à environ 100 kilomètres au sud du port d'Hodeïda, et dans le gouvernorat de Sanaa au nord du Yémen. Les frappes aériennes et les affrontements se sont également intensifiés dans le gouvernorat voisin de Jaouf. Le Kazakhstan appelle donc toutes les parties à s'engager à établir un nouveau régime de cessation des hostilités. Un tel répit temporaire créerait les conditions d'une reprise des négociations.

Il est évident que le règlement de toutes les questions en suspens et la stabilisation du pays nécessiteront de nombreuses années d'efforts supplémentaires et la participation de la communauté internationale. Toutefois, la cessation des hostilités sera l'occasion de relancer l'économie, de résoudre la crise humanitaire et de rétablir les services publics de base à la population, qui a été gravement touchée au cours des trois dernières années. La réalisation de cet objectif devrait être une priorité pour le Conseil.

D'une manière générale, le Conseil de sécurité devrait s'employer plus résolument à résoudre le conflit yéménite et se concentrer sur la stabilisation de la situation dans l'ensemble de la région, la lutte contre le terrorisme, la mise en œuvre de la mission humanitaire afin de préserver la vie des civils, et la fin de la guerre dans le pays. L'Envoyé spécial joue un rôle clef à cet égard. Nous avons dit à maintes reprises qu'un appui extérieur équilibré en faveur d'un règlement au Yémen pourrait compléter efficacement le travail de l'Envoyé spécial. La recherche d'un règlement pacifique du conflit par le dialogue et les mesures de confiance doit être intensifiée, et un cessez-le-feu universel et urgent, sans conditions préalables, doit être atteint.

La victoire ne peut être obtenue exclusivement par des moyens militaires. Il faut empêcher la division du pays. Toutes les parties au Yémen doivent rechercher des compromis et rejeter les décisions unilatérales qui pourraient nuire au processus de paix. En même temps, les parties au conflit doivent s'abstenir de commettre des actes qui pourraient entraîner une escalade de la situation régionale et de l'insécurité. Il n'est pas acceptable de mener des attaques à la roquette contre des cibles civiles sur le territoire de l'Arabie saoudite, et le Kazakhstan condamne fermement ces attaques. Toutes les parties doivent faire preuve de retenue dans un contexte de tensions croissantes. Une escalade militaire n'est pas une solution.

Le Yémen est la pire crise humanitaire du monde, plus de 22 millions de personnes – les trois quarts de la population – ayant besoin d'aide humanitaire et de protection. Dans ces conditions critiques, il est important

que l'ONU lance un plan d'action. Nous nous félicitons qu'à Genève, le 3 avril, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Koweït et plus de 30 autres pays se soient généreusement engagés à verser plus de 2 milliards de dollars pour soutenir l'intervention humanitaire au Yémen. Le Kazakhstan participe également à cet effort. Nous partageons l'opinion du Secrétaire général selon laquelle les ressources humanitaires sont très importantes, mais elles ne sont pas suffisantes. Il est essentiel qu'elles atteignent les personnes dans le besoin.

Enfin, nous appelons également les parties au conflit à faire preuve de sincérité et de souplesse, à éviter les désaccords au cours des consultations et à régler comme il convient les questions complexes, en particulier le retrait des forces, le désarmement et la formation d'un gouvernement d'entente nationale, afin de parvenir à un règlement global, en tenant compte des conditions nationales au Yémen et des préoccupations de toutes les parties. Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il dit qu'un règlement politique négocié, par le biais d'un dialogue inclusif au sein du Yémen, est la seule solution.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue au nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, et l'assurer, ainsi qu'à son Bureau, du plein appui de la Pologne à leurs efforts visant à relancer le processus politique au Yémen. Je remercie également le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, de son exposé détaillé sur la situation humanitaire dans le pays.

Tout d'abord, je voudrais souligner la nécessité urgente de relancer le processus politique au Yémen. La Pologne est fermement convaincue que la responsabilité première du Conseil de sécurité consiste à ouvrir la voie à un règlement pacifique du conflit. Je voudrais me faire l'écho de ce qui a été dit par de nombreux orateurs. Seul un véritable processus politique inclusif et intra-yéménite peut permettre d'instaurer une paix durable et de mettre un terme aux terribles souffrances des civils, qui continuent de faire les frais des hostilités en cours.

Nous estimons que la nomination de M. Griffiths au poste d'Envoyé spécial offre une occasion unique de relancer les négociations de paix, avec la pleine participation de toutes les parties concernées et de toutes les composantes de la société yéménite, y compris les femmes et les jeunes. Nous encourageons les acteurs régionaux qui exercent une certaine influence sur les parties au conflit à les convaincre de coopérer de façon constructive avec M. Griffiths et son Bureau et de participer au processus dirigé par les Nations Unies en toute bonne foi et sans conditions préalables.

Je voudrais à présent aborder la situation humanitaire. Je tiens à exprimer les remerciements les plus sincères de la Pologne aux Gouvernements suédois et suisse, qui, avec l'Organisation des Nations Unies, ont organisé au cours de ce mois la réunion de haut niveau d'annonces de contributions pour le Yémen. À l'instar d'autres membres du Conseil, nous nous félicitons des résultats de cette réunion, qui a confirmé l'engagement de la communauté internationale à alléger les souffrances du peuple yéménite.

Comme M. Mark Lowcock nous l'a dit, en dépit de quelques évolutions positives, la situation humanitaire au Yémen est encore désespérée. Les combats généralisés, le grave déclin économique et l'insécurité alimentaire continuent de faire des ravages considérables au sein de la population. Nous estimons que, pour améliorer la situation des civils, il est impératif de garantir le paiement des salaires des fonctionnaires du secteur public dans tout le pays afin de permettre la reprise des services publics essentiels, notamment les soins de santé et l'éducation. Il faut garantir la livraison sans interruption de biens à caractère humanitaire et commercial, y compris les importations de vivres, de carburant et de médicaments. Par conséquent, nous exhortons toutes les parties au conflit à respecter pleinement les dispositions de la déclaration du Président adoptée par le Conseil le 15 mars (S/PRST/2018/5) et à garantir l'ouverture et le plein fonctionnement de tous les ports du Yémen. Nous exhortons également les parties à faciliter l'accès à l'ensemble du territoire aux fins d'opérations humanitaires.

En ce qui concerne les hostilités en cours au Yémen, nous appelons de nouveau les parties à s'abstenir de toutes mesures susceptibles de provoquer une escalade des combats. La Pologne condamne fermement toutes les attaques aveugles, y compris les frappes aériennes, qui ont des conséquences catastrophiques sur les civils. Par ailleurs, nous condamnons dans les termes les plus forts les attaques au missile balistique perpétrées par les houthistes contre l'Arabie saoudite. Toutes les parties sont tenues, au titre du droit international humanitaire, d'assurer la protection des civils et des infrastructures humanitaires. Nous appelons également toutes les parties à coopérer pleinement avec le groupe d'experts éminents internationaux et régionaux sur le Yémen pour que celui-ci puisse procéder à un examen approfondi de

toutes les violations présumées des droits de l'homme du droit international des droits de l'homme et de toutes les atteintes à ces droits. Enfin, nous appelons une nouvelle fois à la cessation des hostilités au Yémen.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Griffiths, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, de leurs exposés. Nous nous félicitons de l'accession de M. Griffiths au poste important d'Envoyé spécial.

Le processus politique au Yémen se trouve actuellement dans une impasse, le conflit militaire se poursuit et la crise humanitaire est toujours grave. La communauté internationale doit intensifier ses efforts de médiation et encourager toutes les parties au Yémen à parvenir à un cessez-le-feu et à revenir sur la voie d'une solution politique afin d'instaurer sans plus tarder la paix, la sécurité et la stabilité au Yémen. Une solution politique est le seul moyen de parvenir à une paix durable au Yémen. La communauté internationale doit continuer à soutenir la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Yémen. Il est impératif d'appuyer les efforts de méditation des Nations Unies, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre et des textes issus de la Conférence nationale afin de parvenir à un règlement pacifique dans les plus brefs délais, par le dialogue et les négociations.

Le Conseil de sécurité et les parties concernées doivent continuer à faire preuve d'unité, appuyer les efforts de médiation de l'Envoyé spécial, M. Griffiths, redoubler d'efforts pour promouvoir les pourparlers de paix et encourager toutes les parties au conflit à sortir de l'impasse le plus rapidement possible et à reprendre le dialogue et les négociations pour régler leurs différends. Il importe d'appuyer l'Envoyé spécial dans ses efforts pour élaborer une feuille de route ou un plan d'action le plus rapidement possible en vue de trouver une solution politique à la situation au Yémen. La communauté internationale et les pays de la région doivent apporter une aide constructive à cet égard.

La situation humanitaire au Yémen est catastrophique à l'heure actuelle. L'épidémie de choléra persiste et des millions de personnes font face à une grave menace de famine. La communauté internationale doit accroître l'aide humanitaire pour alléger les souffrances du peuple yéménite. La Chine se félicite du succès de la réunion de haut niveau organisée à Genève pour faire face à la crise humanitaire au Yémen. La Chine a fourni au Yémen une aide humanitaire à hauteur de 150 millions de yuan sous forme d'aide bilatérale et dans le cadre de sa coopération avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme alimentaire mondial, afin d'atténuer la famine et de mettre un terme à l'épidémie de choléra. La Chine continuera de fournir une assistance au peuple yéménite dans la mesure de ses capacités.

Il est essentiel de garantir l'acheminement sans heurt de l'aide humanitaire au Yémen pour atténuer la crise humanitaire. Les parties concernées doivent œuvrer de concert pour garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave afin de créer les conditions permettant de redresser la situation humanitaire au Yémen. La Chine est prête à travailler avec toutes les parties prenantes pour appuyer les efforts de l'Envoyé spécial et à continuer à jouer un rôle constructif en ce qui concerne la question du Yémen.

M. Llorentty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation remercie l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, de son exposé et voudrait saisir cette occasion pour lui exprimer son plein appui dans ses travaux à venir. Nous remercions le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Mark Lowcock, de son exposé.

Malheureusement, nous sommes de nouveau confrontés à un tableau peu encourageant en ce qui concerne la situation au Yémen. Une fois de plus, nous regrettons qu'en dépit des appels lancés à maintes reprises par le Conseil aux parties pour les exhorter à reprendre le dialogue politique et ainsi mettre fin à la crise humanitaire grave qui frappe le pays – la pire crise humanitaire selon les propos du Secrétaire général adjoint –, nous continuons d'être témoins d'une escalade sans fin des affrontements armés. Cela se traduit par la montée de la violence, notamment dans les gouvernorats de Hodeida, de Taëz, de Saada et d'Al-Jawf, où des frappes aériennes et des affrontements ont été signalés, qui, selon le rapport du 9 avril du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ont causé la mort d'au moins 41 personnes en mars et en avril. En outre, les affrontements qui se poursuivent ont entraîné le déplacement de plus de 85 000 personnes, qui ont été forcées de quitter leurs maisons depuis décembre dernier, faisant ainsi passer le nombre total de déplacés à plus de 2 millions de personnes.

De même, nous sommes préoccupés par les informations qui continuent de nous parvenir faisant état du recrutement d'enfants en tant que combattants. En

effet, selon le rapport publié par UNICEF le 27 mars, au moins 2 400 enfants ont été recrutés comme combattants depuis 2015 sur fond de menaces et de promesses de recevoir des ressources pour subvenir aux besoins de leurs familles.

De même, dans le contexte de la grave crise humanitaire, il faut non seulement faire face au problème de l'insécurité alimentaire, qui fait que 8,4 millions de personnes sont au bord de la famine et que 60 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire, mais aussi à l'épidémie de choléra qui touche près de 1,1 million de personnes dans 22 des 23 provinces du Yémen et a fait plus de 2 200 morts depuis son déclenchement en avril 2017. Hélas, la situation est encore aggravée par la dangereuse épidémie de diphtérie qui, selon un rapport publié le 17 mars par l'Organisation mondiale de la Santé, a déjà frappé plus de 1 300 personnes et entraîné 76 décès confirmés pour l'instant cette année.

Compte tenu de ce qui précède, ma délégation renouvelle une fois de plus son appel au Conseil pour qu'il reste uni et ferme dans sa condamnation des actes et opérations bellicistes qui exacerbent la crise au Yémen et attentent de manière irresponsable à la vie de 27 millions d'innocents. Nous devons également condamner et rejeter catégoriquement toute attaque aveugle contre la population civile, y compris, bien sûr, les tirs de missiles et les bombardements aériens, car ces actes constituent des violations flagrantes du droit international.

Par ailleurs, nous devons clairement et fermement appeler toutes les parties à garantir le fonctionnement total et ininterrompu de tous les ports, aéroports et voies d'accès du pays, en particulier les ports maritimes d'Hodeïda et de Salif, et l'aéroport de Sanaa, qui sont de véritables lignes de survie pour la population. Nous demandons également aux parties de se conformer aux dispositions des déclarations présidentielles du 15 mars 2018 (S/PRST/2018/5) et du 15 juin 2017 (S/PRST/2017/7) et de mettre en œuvre une fois pour toutes les éléments énoncés dans la résolution 2216 (2015).

À cette fin, les parties doivent renoncer à toute condition préalable au dialogue, cesser immédiatement les hostilités et s'engager dans un processus de négociation qui permettra une transition politique, inclusive et ordonnée répondant aux revendications et aux aspirations du peuple yéménite, dans le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la République du Yémen.

Dans cet esprit, nous rappelons les paroles prononcées par le Secrétaire général le 13 avril dernier, qui a dit clairement dans cette salle que :

> « Il n'y a qu'un seul moyen de mettre fin au conflit yéménite et de régler la crise humanitaire, c'est de parvenir à un règlement politique négocié dans le cadre d'un dialogue inclusif entre Yéménites. » (*S/PV.8231, p.2*)

M. Dah (Côte d'Ivoire) : La Côte d'Ivoire remercie M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, pour son exposé sur la situation humanitaire au Yémen. Ma délégation saisit, par ailleurs, l'occasion du premier briefing de M. Martin Griffiths, nouvel Envoyé Spécial du Secrétaire général pour le Yémen, pour le féliciter suite à sa nomination et lui souhaiter plein succès dans la conduite de sa mission.

Trois ans après le déclenchement du conflit au Yémen, ma délégation reste particulièrement préoccupée par la détérioration continue de la situation humanitaire, qualifiée par les Nations Unies de « pire crise humanitaire au monde ». En effet, les chiffres sont particulièrement alarmants avec près de 10 000 pertes de vies humaines, 3 millions de déplacés et plus de 24 millions de personnes souffrant de malnutrition, dont 2,4 millions d'enfants, sans compter les risques de famine et les ravages causés par l'épidémie de choléra au sein de la population.

Face à la gravité de la situation, la Côte d'Ivoire lance un appel à la solidarité internationale et salue, à cet égard, la tenue, le 3 avril dernier, à Genève, de la conférence des donateurs qui a permis d'enregistrer plus de 2 milliards de dollars de promesses de dons, dans le cadre du Plan d'action humanitaire 2018 pour le Yémen. Mon pays remercie l'ensemble des donateurs pour cet élan de solidarité agissante et se félicite en particulier de l'engagement de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis à recueillir plus de 500 millions de dollars supplémentaires auprès de bailleurs de fonds de la région.

En dépit de nos efforts communs, la situation humanitaire au Yémen continuera de se détériorer en l'absence de perspective politique viable. Ma délégation déplore l'impasse politique actuelle et appelle à un règlement pacifique du conflit, à travers un processus politique inclusif réunissant l'ensemble des acteurs yéménites. Elle exhorte la communauté internationale, face aux risques avérés d'une déstabilisation de toute la

région, à s'investir davantage dans la recherche d'une solution pacifique à cette crise qui n'a que trop duré.

Mon pays estime que les efforts déployés par la communauté internationale sur le plan politique en vue de trouver une issue pacifique à la crise au Yémen seront totalement vains, s'ils ne sont pas accompagnés de progrès significatifs sur le terrain. La mise en œuvre d'un cessez-le-feu intégral et la reprise des négociations politiques pour une paix durable, sous les auspices des Nations Unies, constituent aujourd'hui l'unique voie de sortie de crise à laquelle doit s'atteler l'ensemble de la communauté internationale. À cet égard, la Côte d'Ivoire salue les efforts déployés par l'ONU, en vue de donner une nouvelle impulsion aux pourparlers de paix et au dialogue politique. Elle se félicite, en particulier, des visites récentes du nouvel Envoyé spécial à Riyad, en Arabie saoudite, et à Sanaa, au Yémen, dans le cadre des consultations avec les parties yéménites. Ces visites constituent des signes encourageants en vue de relancer le processus politique.

Pour conclure, ma délégation réaffirme son attachement à l'unité, à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen. Elle appelle les parties au conflit à un retour à la table de négociation en vue d'un règlement pacifique de cette crise.

M. Woldegerima (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Martin Griffiths, pour son premier exposé au Conseil. Nous le félicitons de sa nomination et lui exprimons notre soutien alors qu'il s'attelle à la lourde responsabilité de faciliter une solution diplomatique à la crise yéménite. Nous jugeons encourageant qu'il ait déjà commencé à établir des contacts avec les parties et à mettre en place la relation de coopération qui est absolument indispensable pour revitaliser le processus politique. Il est en effet capital d'écouter les points de vue des Yéménites eux-mêmes. Nous convenons que la crise au Yémen doit susciter un vrai sentiment d'urgence, mais nous pensons également que l'appui, la compréhension et la patience de toutes les parties, y compris le Conseil, sont nécessaires pour que le nouvel Envoyé spécial puisse formuler une feuille de route globale qui permettra de mettre véritablement fin au conflit. L'Envoyé spécial a insisté lui aussi sur ce point dans son exposé, et nous attendons avec intérêt le nouveau cadre de négociation qu'il prévoit de présenter dans le courant des deux prochains mois.

Nous remercions également le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé, et réitérons notre gratitude à l'ONU et à ses partenaires humanitaires pour leurs efforts désintéressés afin de continuer à fournir une aide, malgré les conditions difficiles.

Tandis que la guerre entre dans sa quatrième année, nous demeurons profondément préoccupés par la crise complexe et multiple qui sévit au Yémen, et qui continue d'avoir un impact dévastateur sur les civils. À cet égard, nous remercions l'ONU et les Gouvernements suédois et suisse d'avoir accueilli une conférence de haut niveau d'annonce de contributions à Genève, le 3 avril. Nous remercions également tous les donateurs qui se sont engagés à fournir plus de 2 milliards de dollars. Nous espérons que les fonds promis seront décaissés rapidement afin de financer le plan d'action humanitaire de 2018 pour le Yémen. Comme l'ont mentionné le Secrétaire général et le Secrétaire général adjoint Lowcock pendant la conférence, outre l'aspect financier, pour que le plan réussisse à atteindre tous les Yéménites ayant besoin d'une aide, il faut un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable.

Nous restons convaincus que la seule solution à la crise yéménite réside dans un processus politique pacifique et inclusif mené par les Yéménites, qui réponde aux demandes et aspirations légitimes du peuple yéménite, dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays. Nous estimons également qu'il faut tenir compte des préoccupations des pays de la région. À cet égard, nous appuyons une nouvelle fois la déclaration présidentielle adoptée le 15 mars (S/PRST/2018/5) et la déclaration à la presse du 28 mars (SC/13270), qui ont permis au Conseil de s'exprimer d'une seule voix, soulignant, entre autres, la nécessité pour toutes les parties de reprendre le dialogue, seul moyen de parvenir à un règlement politique négocié. Nous appelons toutes les parties à pleinement respecter ces dispositions et à s'engager de manière constructive avec l'Envoyé spécial Griffiths en faveur de la reprise du dialogue politique et de la conclusion d'un accord de cessation des hostilités. Elles doivent saisir l'occasion offerte par la nomination du nouvel Envoyé spécial et faire preuve de la volonté politique nécessaire pour travailler avec lui en vue de parvenir à un accord, qu'il a jugé possible aujourd'hui, et de mettre fin à la guerre.

Enfin, nous pensons que la solidarité internationale manifestée durant la conférence d'annonce de contributions doit également être au rendez-vous s'agissant de trouver une solution politique durable permettant de mettre fin à la pire tragédie humanitaire de notre temps. Nous sommes tout à fait d'accord avec

ce qu'a dit l'Envoyé spécial concernant l'importance stratégique de mettre fin à la crise au Yémen, non seulement pour les Yéménites, qui ont tant souffert au cours des quatre dernières années, mais aussi pour la paix et la stabilité dans la région, voire dans le monde.

M. Ndong Mba (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) **:** Tout d'abord, nous voudrions féliciter M. Martin Griffiths de sa récente nomination en tant qu'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, ainsi que de l'exposé excellent et clair qu'il vient de nous présenter et que, bien qu'il soit préliminaire, comme il l'a souligné, nous avons trouvé très détaillé et exhaustif. Nous lui souhaitons plein succès dans les tâches qui lui ont été confiées au Yémen par le Secrétaire général, et nous lui apportons, ainsi qu'à toute son équipe, l'appui total de la République de Guinée équatoriale dans les activités qui lui incombent. Nous remercions M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, de son exposé détaillé et vivant, qui, comme toujours, nous permet d'avoir une vision et une idée claires de la situation sur le terrain. Nous remercions également M. Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, ancien Envoyé spécial du Secrétaire général, qui, au cours de sa mission qui a duré près de trois années, a donné le meilleur de lui-même pour trouver une solution viable au conflit au Yémen. Nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles responsabilités.

Je vais aborder trois aspects dans mon intervention, un peu à la manière de nos collègues de la délégation néerlandaise.

Premièrement, en ce qui concerne les attaques contre l'Arabie saoudite, le Gouvernement de la République de Guinée équatoriale condamne fermement les attaques menées le 25 mars dernier avec des missiles balistiques, probablement par les houthistes, contre les villes de Riyad, Khamis Mcheït, Najran et Jazan, dans le Royaume d'Arabie saoudite. Ces attaques ont mis en danger des zones civiles et ont fait des morts. Ces incidents, dont le nombre augmente, et qui sont la mauvaise nouvelle dont nous a fait part ce matin M. Griffiths, montrent que les armes sont entre les mains d'acteurs non étatiques, ce qui constitue une violation de l'embargo sur les armes imposé à ce pays, conformément aux résolutions 2216 (2015) et 2402 (2018). C'est pourquoi nous appelons à adopter des positions communes qui condamnent ces attaques et, le cas échéant, à identifier et à sanctionner les personnes qui contribuent à la violation des résolutions du Conseil de sécurité concernant l'embargo sur les armes, afin d'éviter ainsi que ne s'aggrave davantage ce conflit incessant et préoccupant, qui a entraîné la crise humanitaire la plus grave qu'ait connue ce pays, surtout maintenant que ses acteurs ont tendance à porter atteinte aux populations résidant au-delà de ses frontières nationales.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation politique, la stagnation de la situation au Yémen est une source d'inquiétude pour la Guinée équatoriale. Le conflit militaire reste aigu, le processus politique n'a pas avancé comme il devait et la situation humanitaire continue de se détériorer; c'est pourquoi il importe que les parties impliquées dans la crise yéménite comprennent qu'un processus politique passant par un dialogue direct, franc et inclusif est la seule voie possible pour trouver une solution durable à cette grave situation. Les parties au conflit au Yémen doivent appuyer les efforts déployés par l'ONU sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe. À cet égard, l'Envoyé spécial Griffiths nous a fait savoir ce matin qu'il y a une bonne nouvelle, à savoir qu'un règlement politique est possible, et ce par la mise en place d'un gouvernement de transition inclusif, et qu'il est possible, par le dialogue, de parvenir à ce règlement politique; mais pour ce faire, comme l'a indiqué l'Envoyé spécial, il est nécessaire avant tout de mettre fin à cette guerre atroce au Yémen.

Troisièmement, et enfin, en ce qui concerne la question humanitaire, la République de Guinée équatoriale voudrait se faire l'écho, auprès des membres présents dans cette salle, du message envoyé par le Coordonnateur des secours d'urgence, M. Mark Lowcock, sur la nécessité de respecter les promesses de débourser, dès que possible, les fonds pour permettre aux 22 millions de personnes qui ont besoin d'aide, selon les informations fournies par le Directeur de la Division de la coordination et des interventions du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. John Ging, de recevoir cette aide pour qu'elles cessent de souffrir de l'insécurité alimentaire dont elles souffrent actuellement, combattant ainsi les catastrophes que ces conflits provoquent. La situation humanitaire, notamment caractérisée par le risque d'éclatement du choléra et celui de famine, reste une source de préoccupation, et il importe que la communauté internationale continue de fournir une assistance à ceux qui en ont le plus besoin, raison pour laquelle il est primordial qu'elle bénéficie d'un libre accès aux zones affectées.

Pour terminer, nous nourrissons l'espoir que la conférence de Genève obtienne le déboursement des 2 milliards de dollars qui seraient nécessaires pour soulager les souffrances du peuple yéménite.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) **:** Nous remercions M. Griffiths et M. Lowcock de leurs exposés. Nous voudrions faire part de notre appui à M. Griffiths, qui vient de commencer ses activités et qui les mène de façon avisée. Nous espérons qu'avec l'appui du Conseil de sécurité et de toutes les parties prenantes, il pourra permettre au Yémen de sortir de l'impasse de cette crise prolongée. Nous l'appuierons dans ses efforts.

Nous suivons attentivement l'évolution de la situation sur les plans militaire, politique et humanitaire au Yémen. Nous sommes profondément inquiets de constater qu'en raison des hostilités en cours, le nombre de morts et de blessés augmente, tout comme s'intensifie l'ampleur des dégâts causés aux infrastructures civiles, notamment aux installations sanitaires. Jusqu'à présent, malheureusement, la tendance à l'escalade du conflit ne fait que se confirmer, et la catastrophe humanitaire s'aggrave. Plus de 80 % de la population yéménite ont besoin d'aide. Des millions de Yéménites meurent de faim. Le pays est submergé par une épidémie de choléra et de diphtérie. Nous apprécions vivement les efforts de tous ceux qui prennent des mesures pour apaiser la souffrance du peuple yéménite, et nous nous félicitons des résultats de la conférence d'annonces de contributions tenue à Genève le 3 avril ainsi que des contributions qui y ont été annoncées, en particulier par l'Arabie saoudite et par les Émirats arabes unis.

La Russie fournit également une aide au peuple yéménite, tant via Aden que via Sanaa. Depuis le début de la phase aiguë du confit, en 2015, le Ministère russe des situations d'urgence (EMERCOM) a envoyé des avions transportant un total de plus de 70 tonnes de produits humanitaires divers au Yémen. Nous agissons sur le plan bilatéral et par l'intermédiaire du Programme alimentaire mondial. Néanmoins, nous pensons que l'aide humanitaire ne peut à elle seule représenter une solution viable et à long terme. Nous continuons de penser que la seule manière de mettre fin à ce conflit civil prolongé passe par un dialogue qui tienne compte des intérêts de tous les participants.

Nous condamnons avec rigueur les frappes aveugles, dont les civils sont habituellement les victimes. Il est d'autre part totalement inacceptable de cibler des zones civiles de l'Arabie saoudite avec des missiles balistiques. Nous exhortons les auteurs de ces frappes à cesser leurs agissements, qui ne contribuent d'aucune façon au processus politique ou à un éventuel règlement politique. Nous réaffirmons notre position de principe en faveur d'un arrêt immédiat des affrontements armés en République du Yémen, de l'utilisation de la force et des tentatives des parties au conflit de régler leurs divergences par des moyens militaires. Cela ne sera possible qu'en se concentrant sur le Yémen lui-même, et non pas en introduisant des calculs géopolitiques dans le conflit. S'il en a le désir et la volonté politique, le Yémen peut devenir un exemple de règlement politique pour d'autres conflits dans la région ainsi qu'un facteur contribuant à la stabilité régionale, dont la région a désespérément besoin.

Nous espérons que M. Griffiths parviendra à inverser ces tendances. Nous pensons que la communauté internationale, à commencer par l'ONU, à laquelle nous attribuons traditionnellement un rôle central, devrait poursuivre ses efforts pour inciter les parties prenantes yéménites à rejeter la violence et à s'asseoir à la table de négociation afin de définir une vision concertée pour l'avenir du pays, en s'appuyant sur un dialogue national large et sur la prise en compte mutuelle des intérêts de ses principales forces politiques, ainsi que des décisions pertinentes de la communauté internationale. Plutôt que d'ostraciser qui que ce soit, il importe d'associer tous les pays et toutes les forces qui peuvent avoir une influence réelle sur les parties au conflit.

Pour notre part, nous entendons continuer à contribuer à ces efforts. Nous le faisons depuis le début de la guerre civile au Yémen, et nous avons été en contact régulier avec tous ceux qui jouent un rôle déterminant pour remettre le Yémen sur la voie de la paix.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vais maintenant faire une déclaration à titre national.

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Griffiths et M. Lowcock de leurs exposés importants et détaillés.

Le Pérou appuie pleinement le dialogue engagé par l'Envoyé spécial du Secrétaire général avec toutes les parties au conflit yéménite et note en particulier l'analyse qu'il nous a présentée aujourd'hui concernant les perspectives réelles de parvenir à une solution politique, pour peu que nous agissions de manière inclusive, pragmatique, rapide, équilibrée et modérée. Nous estimons que, compte tenu de leurs liens étroits, les volets politique et humanitaire du conflit yéménite

doivent être traités en parallèle et avec la plus grande urgence. Nous exprimons donc notre profonde préoccupation face à l'intensification des hostilités, avec tous les effets que cela entraîne sur ce qui est aujourd'hui la plus grande crise humanitaire au monde.

Nous observons avec inquiétude que divers acteurs impliqués dans le conflit continuent de commettre des violations du droit international, du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Les crimes commis doivent faire l'objet d'enquêtes en bonne et due forme et les responsables doivent être poursuivis en justice et punis. À cet égard, nous condamnons les tirs de missiles contre le territoire de l'Arabie saoudite. Cibler des centres urbains est un crime de guerre. Nous soulignons également que toute riposte militaire doit respecter les principes de proportionnalité, de légalité et de précaution.

Nous regrettons que le commerce des biens essentiels et l'accès de l'aide humanitaire continuent d'être restreints; cela en dépit de l'importante déclaration du Président du Conseil de sécurité adoptée en mars dernier (S/PRST/2018/5), des engagements concrets pour atténuer les souffrances du peuple yéménite et des généreuses contributions annoncées au titre du Plan d'action humanitaire. Comme l'a souligné M. Lowcock, tous les ports, y compris les ports d'Hodeïda et de Salif ainsi que l'aéroport de Sanaa, doivent rester ouverts. L'ouverture de l'aéroport est particulièrement importante pour l'acheminement des fournitures médicales et les évacuations sanitaires d'urgence. Il faut garantir un accès sûr, rapide et sans entrave pour les travailleurs humanitaires.

En guise de conclusion, je tiens à souligner qu'il n'y a pas de solution militaire au conflit au Yémen et à indiquer que ma délégation continuera d'œuvrer, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), pour faire cesser les souffrances de la population civile et pour la construction d'une paix durable dans le pays.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Alyemany (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour l'accession du Pérou à la présidence du Conseil ce mois-ci, et vous souhaiter plein succès. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil, et je tiens également à remercier sincèrement le Secrétaire général pour son engagement direct dans la recherche d'un règlement de la situation au Yémen. Je salue le rôle qu'il a personnellement joué pour garantir le succès de la conférence qui s'est tenue à Genève au début du mois afin de financer le Plan d'aide des Nations Unies pour répondre aux besoins humanitaires au Yémen.

Je remercie par ailleurs M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général, de son premier exposé au Conseil, tandis qu'il débute ses efforts pour régler la crise au Yémen qui dure maintenant depuis près de quatre ans. Cette crise est le résultat du coup d'État mené par les milices houthistes contre le Gouvernement légitime du Yémen qui, à l'époque, était en train de diriger un processus de transition conforme aux aspirations nobles et légitimes de l'ensemble de la population du peuple yéménite, toutes tendances politiques confondues, et placé sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et du Conseil de sécurité. Mon gouvernement appuie les efforts de M. Griffiths. Il peut compter sur notre collaboration, notre coopération constructive et notre souplesse dans ses efforts pour parvenir à une paix durable au Yémen et mettre fin au chaos actuel et à la guerre que les houthistes ont lancée contre notre peuple en septembre 2014.

Contrairement à d'autres crises dans le monde, il existe des critères précis pour un règlement au Yémen, et, comme l'Envoyé spécial l'a dit, ceux-ci sont clairs. Faisant appel à leurs alliés et amis, les milices houthistes iraniennes ont tenté de faire échouer ce mandat. Elles pensaient s'être emparées à jamais du pouvoir. Elles pensaient pouvoir attaquer le peuple yéménite et nos voisins et utiliser le chaos et la violence pour imposer les visées expansionnistes de l'Iran. Toute acceptation de ces milices houthistes en tant que garantes de la sécurité au Yémen et de la stabilité dans la région serait un exemple manifeste de politique du désespoir. Ni le Yémen ni aucun pays représenté ici ne peut accepter la possibilité que notre vie politique soit gérée par une milice armée qui, à l'instar de la milice terroriste Hezbollah, est soutenue financièrement et logistiquement par un pays tuers.

C'est pourquoi le Gouvernement yéménite a toujours dit qu'il était prêt à coopérer avec l'Envoyé spécial dans le respect des principes convenus par le peuple yéménite et selon la base juridique définie par la communauté internationale. Ces principes et cette base sont notamment l'Initiative du Conseil de coopération du

Golfe et son mécanisme de mise en œuvre; les résultats de la Conférence de dialogue national parrainée par l'ONU en 2013, qui a abouti à un document de réconciliation reflétant les aspirations de la société yéménite; et, enfin, les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), qui constitue la base principale pour un règlement de la crise au Yémen et démontre que le Conseil de sécurité a bien compris l'essence du problème au Yémen. Une telle solution reste le seul moyen d'instaurer une paix durable dans le pays.

Des rencontres ont eu lieu au Koweït pendant le premier semestre 2016. Le Gouvernement yéménite était alors sincèrement prêt à mettre en œuvre la résolution 2216 (2015). Nous avons fait preuve d'un esprit de conciliation et signé des accords qui devaient aboutir à un règlement politique global. Mais, les houthistes eux n'étaient nullement disposés à signer les accords, ainsi que l'a expliqué M. Ould Sheikh Ahmed à l'occasion de son dernier exposé au Conseil en février (voir S/PV.8191). Avant cela, nous nous étions rencontrés à Bienne, en Suisse. Le Gouvernement yéménite avait alors proposé l'adoption de mesures de confiance, que les houthistes ont rejetées. Ces mesures sont à nouveau sous les feux des projecteurs.

Aujourd'hui, comme on l'a dit, les ports, les aéroports, les salaires et la libération des prisonniers sont des questions prioritaires. Si les auteurs du coup d'État étaient conscients de la gravité de la situation humanitaire qu'ils ont créée pour le Yémen et son peuple, nous pourrions travailler ensemble sous les auspices de l'Envoyé spécial pour discuter de nombreuses questions, dont certaines ont déjà fait l'objet de discussions à Bienne, comme la libération de tous les prisonniers et la prise de mesures immédiates pour améliorer la situation humanitaire en levant les restrictions à l'accès humanitaire et en mettant fin aux attaques contre les travailleurs humanitaires afin de leur permettre un accès sûr et sans entrave à toutes les zones. D'autres questions dont nous avons discuté à Bienne pourraient également être examinées. Il s'agit notamment de mesures de redressement économique visant à alléger les souffrances du peuple yéménite, à aider la Banque centrale à stabiliser le riyal yéménite, à payer les salaires, à améliorer la situation financière, économique et d'investissement et à faciliter les importations de denrées alimentaires. C'est ce sur quoi nous nous concentrons aujourd'hui.

Le Gouvernement yéménite se félicite de la proposition faite par M. Martin Griffiths, lors de sa rencontre avec le Président la semaine dernière, d'ouvrir l'aéroport de Sanaa pour les cas humanitaires. Il a appelé à l'ouverture de l'aéroport sous la supervision des Nations Unies et au retrait des milices de l'aéroport. Cette question a déjà été soulevée par le Gouvernement. Toutefois, nous pensons toujours que la situation ne peut être normalisée sans qu'il soit mis fin au coup d'État et sans que les institutions de l'État soient rétablies.

Le Conseil de sécurité a fait preuve d'unité depuis le début de la crise yéménite en 2011. Nous demandons au Conseil et à M. Martin Griffiths de se concentrer avant tout sur le respect par les houthistes des résolutions du Conseil de sécurité. Les houthistes ne doivent pas tirer profit de leurs crimes contre l'humanité. Cela ne ferait qu'enhardir d'autres milices dans le monde et conduirait à la propagation du terrorisme et du chaos. Pour instaurer la paix au Yémen, les milices houthistes doivent d'abord se retirer des villes et des institutions de l'État qu'elles ont occupées et pillées. Elles doivent restituer les armes qu'elles ont volées aux institutions militaires et de sécurité de l'État, ainsi, et surtout, que les missiles balistiques qui leur ont été fournis par l'Iran. Elles doivent mettre fin à leur agression contre les territoires de l'Arabie saoudite et cesser d'exercer les fonctions de l'État. Elles doivent cesser de commettre l'une des violations les plus graves du droit international, à savoir le recrutement d'enfants. C'est la seule façon d'assurer une paix durable.

Le régime iranien poursuit son ingérence flagrante dans les affaires intérieures du Yémen et d'autres pays de la région. Le Gouvernement yéménite et la coalition dirigée par l'Arabie saoudite ont envoyé un certain nombre de lettres au Conseil de sécurité et au Secrétaire général concernant les attaques de missiles balistiques de fabrication iranienne. À ce jour, 119 missiles ont été lancés par les milices houthistes contre l'Arabie Saoudite. Cela prouve clairement que l'Iran est un État qui parraine le terrorisme et cherche à déstabiliser tous les pays de la région.

Le 11 avril, le Gouvernement yéménite a également publié une déclaration concernant l'ambassade d'Iran à Sanaa, qui continue de fonctionner. Aujourd'hui, elle sert de centre de commandement permettant au régime iranien d'organiser des réunions entre ses experts militaires et les forces du coup d'État. Cela se produit alors que le Gouvernement yéménite et l'Iran ont interrompu leurs relations diplomatiques le 2 octobre 2015, et malgré la lettre envoyée par le Gouvernement yéménite le 6 janvier 2016, après avoir

vérifié que l'Iran n'avait pas fermé son ambassade au Yémen. Dans cette lettre, le Gouvernement yéménite informe le régime iranien qu'il ne s'était pas conformé à la décision de mettre fin aux relations entre les deux Gouvernements. Nous avons donné 72 heures au régime iranien pour quitter le Yémen. Cependant, malgré toutes ces communications, les éléments terroristes iraniens du Corps des Gardiens de la Révolution continuent d'utiliser l'ambassade pour couvrir leurs activités militaires et de formation afin de soutenir les houthistes en violation flagrante du droit international.

Le Conseil de sécurité n'a pas réussi à faire pression sur l'Iran pour qu'il mette fin à son ingérence dans les affaires yéménites et à sa menace pour la sécurité et la stabilité régionales. Il n'a pas réussi à contraindre l'Iran à cesser de se livrer à la contrebande de missiles et de menacer la navigation internationale au sud de la mer Rouge et de Bab el-Mandab.

La situation humanitaire au Yémen continue de se détériorer en une crise humanitaire sans précédent au XXIe siècle. Les zones du Yémen contrôlées par les houthistes ont été systématiquement détruites, ce qui a entraîné d'horribles souffrances humanitaires. Aujourd'hui, alors que nous discutons des efforts internationaux pour faire face à la crise humanitaire au Yémen, nous nous félicitons des résultats de la conférence de Genève convoquée le 3 avril par le Secrétaire général, avec la Suisse et la Suède. Au cours de cette conférence, 2,1 milliards de dollars ont été promis pour le plan d'aide humanitaire pour le Yémen en 2018, lequel nécessitera 3 milliards de dollars. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les Gouvernements suisse et suédois d'avoir organisé cette conférence. Je voudrais également remercier l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït, ainsi que tous les autres pays qui ont fait de généreuses contributions pour aider le peuple yéménite.

Je ne peux que saluer les efforts déployés par M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, pour transformer le travail du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et améliorer la performance des organismes humanitaires au Yémen et de toutes les parties concernées afin d'assurer l'acheminement de l'aide humanitaire dans tout le Yémen. Le Gouvernement yéménite a adressé des lettres au Secrétaire général concernant les obstacles auxquels se heurtent les travailleurs humanitaires créés par les milices houthistes. Ces lettres décrivent le pillage de l'aide humanitaire. La dernière lettre de ce type a été envoyée par le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères au Secrétaire général concernant la plainte déposée par la Fédération des Associations de fonctionnaires internationaux auprès de l'assistant du Secrétaire général adjoint au sujet du chantage et des attaques des houthistes contre le personnel des Nations Unies.

Les milices houthistes profitent de la crise humanitaire au Yémen pour se présenter comme des victimes. Hier, j'ai rencontré l'Envoyé spécial. Nous avons parlé de l'accumulation de déchets dans les rues de Sanaa, ce qui pourrait entraîner une autre épidémie de choléra. Il semble que cette pratique soit devenue systématique en vue de déclencher une épidémie de choléra. Nous tenons les houthistes responsables de cette situation. Comme l'a dit le Secrétaire général adjoint, une nouvelle épidémie de choléra au Yémen poserait un nouveau défi à la communauté internationale.

J'ai mis en garde plus d'une fois contre le fait de se concentrer sur l'aspect humanitaire de la situation au Yémen en l'absence d'une solution politique et face à l'incapacité de la communauté internationale à faire pression sur les houthistes pour qu'ils s'assoient à la table des négociations et appliquent les dispositions de la résolution 2216 (2015). Après le succès de la conférence de Genève, nous ne pouvons pas nous attendre à ce que la communauté internationale continue d'apporter des contributions aussi généreuses dans les années à venir en l'absence d'un règlement politique. J'appelle le Conseil à faire pression sur le parti du coup d'État, qui continue de rejeter les initiatives de paix. Il doit être tenu pour criminel devant le monde entier.

Le peuple yéménite attend du Conseil de sécurité qu'il se tienne à ses côtés en cette période charnière de son existence, comme il l'a toujours fait depuis le début de la crise de transition politique en 2011. Les peuples n'ont pas la mémoire courte, et les Yéménites n'oublieront pas de sitôt les positions nobles adoptées par les membres du Conseil en faveur de la fin de la guerre, du coup d'État et d'un Yémen fédéral démocratique nouveau où tous les Yéménites auront leur place, un Yémen qui contribue à la stabilité et à la sécurité régionales et internationales.

La séance est levée à 12 h 10.